

# Communiqué de presse



## Premier anniversaire de la Maison des Parents Olivier et Patrick Berthet : quel bilan ?

Chambéry, le 17 novembre 2022

**La Maison des Parents Olivier et Patrick Berthet de l'hôpital de Chambéry a ouvert ses portes le 5 octobre 2021. Depuis elle accueille les parents dont les enfants sont hospitalisés en pédiatrie, mais aussi et surtout dans les unités de néonatalogie et de réanimation néonatale. Point sur son fonctionnement à l'occasion de la journée mondiale de la prématurité, jeudi 17 novembre.**

*A l'origine du projet, M. et Mme Pierre<sup>1</sup> et Ute Berthet ont fait don au CHMS du produit de la vente de leur villa pour créer cette Maison des Parents, en souvenir de leurs fils Olivier et Patrick Berthet, disparus prématurément.*

*Le choix s'est porté sur un ancien logement de fonction, à proximité immédiate de l'hôpital, qui a été entièrement restructuré et rénové entre novembre 2020 et juillet 2021, avec le concours de l'architecte Hélène Grillet (Impacts Architecteurs), spécialiste locale en réhabilitation de bâtiment à forte valeur patrimoniale ou historique, en lien avec les services techniques du CHMS.*

### Une maison pour rapprocher les parents de leur enfant hospitalisé

La Maison des Parents - Olivier et Patrick Berthet comporte huit studios ainsi que des espaces de vie collective : un hall avec des casiers personnels, deux salons, une salle à manger, une cuisine tout équipée, une salle détente, une buanderie, un jardin. Les studios comprennent une chambre équipée d'un lit deux places, de rangements et d'une télévision ainsi qu'une salle d'eau. Un des studios est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les parents accueillis seront ceux dont les enfants sont hospitalisés en pédiatrie, mais aussi et surtout dans les unités de néonatalogie et de réanimation néonatale. « *Nous accueillons des bébés du territoire des 2 Savoie, du Nord Isère et d'une partie de l'Ain, pour des séjours excédant souvent plusieurs semaines, et la présence des parents est essentielle*, explique le Dr. Cécile Desbruyères, chef de service de néonatalogie. *Même si dans notre service récemment rénové, un parent peut rester dormir auprès de son enfant, cette maison des parents sera complémentaire en permettant l'accueil des deux parents.* »

### Un budget d'investissement de 1,1 millions d'euros

Le budget total pour la création de la maison des parents est de 1 100 000 €.

Outre le don conséquent de 700 000 € de M et Mme Berthet, la Maison des Parents a reçu le soutien financier de nombreux donateurs<sup>2</sup> et encore récemment avec **le Département de la Haute-Savoie qui a versé la somme de 100 000 €** ; un apport en lien avec le fait que la Haute-Savoie ne dispose pas de maternité de niveau 3 (intégrant un service de réanimation néonatale) et que de fait, **74% des résidents de la maison sont haut-savoyards.**

## Bilan et évolutions après un an d'activité



Depuis son ouverture, **plus de 70 couples ont pu bénéficier d'un accueil au sein de la Maison des Parents**. La durée moyenne des séjours est de 14 à 21 jours.

Aussi, 90% des couples sont originaires des départements voisins (Ain – secteur Belley et Pays de Gex, Isère - secteur Pontcharra ou aux alentours de Pont-de-Beauvoisin et toute la Haute-Savoie).

*Jeudi 17 novembre 2022 se sont réunis pour un bilan les acteurs du projet – la Direction du CHMS, la mécène Mme BERTHET, les représentants des services de pédiatrie, avec comme invités d'honneur deux jeunes parents actuellement présents dans la Maison.*

Un questionnaire de satisfaction et un livre d'or permettent de collecter les besoins et impressions de chacun.

Ainsi, Emeline et Vincent, couple

originaire du pays de Gex et parents d'un petit Louison, hospitalisé en réanimation néonatale depuis le mois de septembre, **témoignent** : *"Cette maison est un havre de paix qui nous a permis de nous changer les idées, d'échanger avec d'autres personnes dans une situation identique à la nôtre... Merci mille fois pour tout. Merci pour nos enfants"*.

**Le taux d'occupation de la Maison croît depuis son ouverture** : passant de 25 à 53% entre 2021 et 2022. Ce taux va encore augmenter avec la volonté d'accueillir désormais tous les parents d'enfants hospitalisés en pédiatrie et un accès ponctuel des fratries.

Depuis l'ouverture de la maison, divers projets ont été réalisés pour parfaire :

- **la décoration** avec la pose de tableaux et l'achat de mobilier de jardin,
- **la sécurisation** par la mise en place d'un portail à fermeture automatique
- **l'accueil** grâce à la mise en place d'un livret d'accueil et un circuit d'accès facilité à l'arrivée et au départ des parents

Ce **constat encourageant** a été partagé ce jeudi 17 novembre par l'ensemble des invités, aussi bien la Direction de l'établissement que par le service de réanimation néonatale qui constate des **améliorations dans la création du lien parent-enfant**, avec des couples plus disponibles quotidiennement pour leur enfant.

### A propos des unités de néonatalogie

Les unités de néonatalogie et de réanimation néonatale du CHMS viennent d'être intégralement renouvelées (néonatalogie en 2019 et réanimation néonatale en 2020). L'unité de réanimation néonatale dispose de 10 lits et celle de néonatalogie et soins intensifs a une capacité de 12 lits. Elles accueillent les bébés nés à la maternité de Chambéry, mais aussi sur tout le territoire des 2 Savoie et de la région de Belley (01), grâce à un SMUR néonatal, qui intervient 7j/7 et 24h/24 pour prendre en charge dans les autres hôpitaux les nouveau-nés nécessitant une réanimation.

Les deux unités sont très impliquées dans les soins de développement des bébés prématurés, soins qui vont au-delà de la prise en charge médicale. Il s'agit de diminuer le stress lié à l'environnement (bruit, lumière, activité...), d'assurer un soutien à l'enfant pendant les soins et de favoriser le lien parents-enfant en créant des conditions d'accueil chaleureuses pour les parents. Un des deux parents peut rester en permanence auprès de son enfant, toutes les chambres étant équipées de sanitaires et d'un lit pour le parent.

---

<sup>1</sup>M. Berthet est décédé en Décembre 2020.

<sup>2</sup>Liste des donateurs initiaux : la Fondation des hôpitaux de France – Pièces jaunes (200 000 €), du Département de la Savoie (100 000 €), de la Région Auvergne-Rhône Alpes (90 000 €), du groupe APICIL (80 000 €), de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement et du Crédit agricole des Savoie (30 000 €), de la Fondation Pierre Dumas (8 000 €), des Rotarys Clubs du bassin Chambérien (8 000 €), du syndicat de biologistes de la Savoie (4 000 €), du Lions Club Sabaudia (2 000 €) et de la société des médaillés de la Légion d'honneur (2000 €). S'ajoutent à cela de nombreux dons de particuliers, associations, entreprises ou commerçants